

SOLIDARITÉ agricole

Septembre 2022
Vol. 35 n° 4

Les projecteurs changent de cible



Michel Brien, président

Des chercheurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières ont sillonné le fleuve St-Laurent à bord d'un laboratoire flottant. Ils ont découvert que les bactéries *E coli*, qui excèdent souvent les normes, proviennent davantage de sources humaines qu'animales. L'impact des municipalités pourrait être plus grand qu'on le croyait sur la mauvaise qualité de l'eau.

Nous apprenons aussi dernièrement que des usines bénéficieraient d'un droit de polluer au-delà des normes. De plus, saviez-vous que 120 grandes entreprises au Québec sont responsables de 80 % des émissions de gaz à effet de serre (GES)? Quant à elles, les 29 000 entreprises agricoles du Québec émettraient 9 % des GES.

Malgré des années d'efforts pour améliorer nos pratiques agricoles, les producteurs sont trop souvent pointés du doigt lorsqu'on parle de la qualité de l'eau ou de l'air. Une prise de conscience est toutefois en train de prendre forme. D'autres acteurs partagent la responsabilité de protéger les milieux dans lesquels nous vivons au bénéfice de toute la communauté.

La protection de l'environnement doit aussi passer par l'amélioration des pratiques municipales et industrielles. Il y a donc un espoir pour l'humanité, si tous les maillons collaborent. La science nous aidera. La solidarité aussi.

Un moratoire usé, basé sur ce manque de science et des perceptions trompeuses empêchent toujours la remise en cultures de terres en friches, là où les données le justifieraient. Il faudra pourtant continuer à nourrir la population; en misant sur le plus d'autonomie possible.

En même temps, des gens achètent des terres agricoles et ne les exploitent pas. Parfois même avec la complicité des décideurs. D'autres achètent des terres seulement pour spéculer. Tout ce bordel provoque une hausse artificielle du prix des terres. Les producteurs vieillissent ou s'écoeurent. Comment voulez-vous établir la relève dans ce contexte?

Les projecteurs se tournent tranquillement ailleurs. La campagne électorale en cours nous démontrera le sérieux des gens qui aspirent à nous diriger. Osons poser nos questions, expliquons autant de fois qu'il le faudra. Demandons un avenir meilleur.

Michel Brien

Élection à la vice-présidence

Il y aura élection à la vice-présidence de la Fédération de l'UPA-Estrie lors de l'assemblée générale du 18 novembre 2022.

Des bulletins de mise en candidature sont disponibles auprès de Diane Lacroix, directrice régionale. Ces bulletins doivent être complétés et retournés à dlaacroix@upa.qc.ca avant le jeudi 10 novembre 2022 à 16 h 30.

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la
Fédération de l'UPA-Estrie
4300, boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)

www.estrie.upa.qc.ca

Distribution : fermes familiales de l'Estrie
Tirage : 3 030 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 13 octobre 2022
Date de parution : 1^{er} novembre 2022

DANS CE NUMÉRO :

Saison des assemblées générales3
Formations cours d'eau.....5
Proximité : portrait estrien.....10
Mélanie Eliane Marcoux, agricultrice 11
Défi 100 % local en septembre.....20

Bienvenue aux nouveaux membres*

	Entreprises	Membres	Production	Syndicat local
1.	10415812 Canada inc.	Léo et Joe Hamel	Arbres de Noël	Haut-St-François
2.	9421-1281 Québec inc.	Marie-Pier McConnell et Eric Dostie	Acéricole	Haut-St-François
3.		Patrick Ashby	Bovine et foin	Memphrémagog
4.		Stéphanie Beauregard et Jasmin G. Rouleau	Acéricole, maraîchère, arbres de Noël et grains	Val-St-François et Sherbrooke
5.	Cabane du Vieux-Village (La)	Maryse Morin et Pascal Chouinard	Acéricole	Granit
6.		Line Côté	Bovine	Coaticook
7.	Culti-Boivin inc.	Benjamin Boivin	Foin et grains	Coaticook
8.	Cultures du Boulevard SENC (Les)	Mylaine Marchand et Kevin Vachon	Maraîchère	Haut-St-François
9.	Domaine ASM inc.	Sonia Godbout et Mario Grenier	Maraîchère, acéricole, oiseaux migrateurs	Haut-St-François
10.		Sébastien Duquette	Acéricole	Granit
11.	Érablière du Mont Chapman inc. (L')	Stéphane Arguin	Acéricole	Val-St-François et Sherbrooke
12.	Érablière SBAP SENC	Audrey Perreault et Simon Boulanger	Acéricole	Frontenac
13.	Ferme BMJD SENC	Mélanie Girard-Jodoin et Benoit Ducharme	Bovine, ovine, porcine	Val-St-François et Sherbrooke
14.	Ferme du Versant SENC	Lise Raymond et Étienne Viens	Grains	Coaticook
15.	Ferme Duo SENC	Mélanie Manseau et Erick Ménard	Porcine et grains	Val-St-François et Sherbrooke
16.	Ferme Isalix inc.	Félix et Isaac Normandin	Grains	Val-St-François et Sherbrooke
17.	Forfait Züger inc.	Santana et Steven Züger	Foin	Des Sources
18.		Henri Gérin	Foin et grains	Coaticook
19.	Gestion Boulet inc.	Stéphane et Yves Boulet	Acéricole	Granit
20.		Nicolas Lacasse	Foin	Memphrémagog
21.		Réjean Nadeau	Grains et foin	Coaticook
22.	Paniers Gustatifs SENC(Les)	Rébecca Jeanson et Martine Cossette	Maraîchère	Val-St-François et Sherbrooke
23.		Christian Pelletier	Acéricole	Haut-St-François
24.		Bernadette Perron	Bovine et foin	Haut-St-François
25.	Poisson Maraîcher SENC (Le)	Marie-Josée Beaupré et Michael Deschênes	Maraîchère, aquaculture et fraises et framboises	Granit
26.		Roger Roy	Acéricole	Coaticook
27.	Serres Lamarche 2.0 inc. (Les)	Carol-Ann Lacroix et Mathieu Therriault	Serre	Coaticook
28.	Toit Vert SENC	Marie-Mychèle Lepitre et Laurence Fouquet	Maraîchère et oiseaux migrateurs	Haut-St-François

* Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.

Surveillez vos avis de convocation

Retrouvailles attendues aux assemblées générales annuelles locales

Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale

Après deux ans de pandémie, les membres des différents conseils d'administration ont très (très très) hâte de vous retrouver!

Discussions informelles, débats, partages d'idées, nouvelles de vos productions; venez échanger entre vous et avec les producteurs et productrices qui vous représentent autour d'un repas, d'un brunch ou d'un cocktail. Surveillez vos avis de convocation pour connaître tous les détails.

Vous avez des questions concernant un dossier spécifique? Vous aimeriez savoir ce que l'Union, la Fédération ou votre syndicat local a fait à propos de certains sujets? Assistez à l'assemblée générale annuelle (AGA) de votre syndicat local et posez vos questions. C'est l'occasion idéale pour faire entendre votre voix et vos préoccupations.

A G A 2022	
20 sept.	Haut-St-François Cocktail 17 h AGA 19 h Salle Guy-Veilleux, 75, rue Castonguay à Cookshire
5 oct.	Val-St-François & Sherbrooke AGA 19 h Endroit à confirmer
13 oct.	Frontenac Accueil 19 h AGA 20 h Hôtel de ville, 116, route du Domaine à Courcelles
16 oct.	Memphrémagog Brunch 9 h 30 AGA 11 h Ferme Magolait, 1540, chemin Ayer's Cliff à Magog
20 oct.	Coaticook Souper 17 h AGA 19 h Endroit à confirmer
26 oct.	Des Sources Souper 18 h 30 AGA 19 h 30 Le P'tit Bonheur, 162, rue Miquelon à St-Camille
27 oct.	Granit Cocktail 17 h AGA 19 h Endroit à confirmer
18 nov.	Fédération UPA-Estrie Heure à confirmer Club de Golf, 1000, rue Musset à Sherbrooke

Surveillez vos avis de convocation

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Estrie
L'Union des producteurs agricoles

Saviez-vous que?

Près de 120 producteurs et productrices sont impliqués dans les 7 syndicats locaux et les 9 syndicats de spécialités affiliés à la Fédération de l'UPA-Estrie. Toutes ces personnes travaillent d'arrache-pied sur leur ferme tout en ayant à cœur de s'impliquer dans l'Union afin de s'assurer que vos différentes réalités soient connues et représentées. Dans le respect des règlements généraux des syndicats locaux, chaque année, environ la moitié des postes sont en élection.

Élection et mise en candidature

Que le poste soit vacant ou déjà occupé, il est possible de poser votre candidature. Généralement, la candidature est proposée par une tierce personne. N'hésitez pas à déclarer votre intérêt avant le moment des élections. Vous pouvez même contacter le président ou la présidente de votre syndicat local avant l'AGA pour poser des questions sur le poste, les dossiers traités, le nombre de rencontres ou le fonctionnement. Même s'il peut être intimidant d'être en élection, il s'agit d'un exercice démocratique très sain pour une organisation. Consultez votre avis de convocation pour connaître la liste des postes en élection.

Devenir mandataire pour exercer son droit de vote ou pour se présenter aux élections

Saviez-vous que les productrices et les producteurs regroupés peuvent nommer des mandataires lors de la signature du bulletin d'adhésion ou par une procuration? Ainsi, il est possible de nommer votre conjointe, conjoint, enfant, relève ou même un employé pour représenter votre entreprise aux assemblées ou pour poser sa candidature sur un conseil d'administration!

Pour les postes *Relève* ou *Agricultrices*, il n'est toutefois pas nécessaire d'être propriétaire ni mandataire. Informez-vous auprès de la présidence ou de votre conseiller à la vie syndicale.



Plusieurs formations s'ajoutent en cours d'année!
Consultez l'offre et inscrivez-vous via uplus.upa.qc.ca
ou par courriel auprès de Sandy Lalancette à rfaestrie@upa.qc.ca

GESTION D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Attestation d'études collégiales (AEC)- Gestion d'entreprise agricole	Cégep de Sherbrooke, Consultez www.cegepsherbrooke.qc.ca/aec-gea			
Comptabilité et aspects fiscaux en agriculture	7 h	Sherbrooke	23 novembre	80 \$/160 \$
Gestion du stress en agriculture	7 h	Sherbrooke	2 décembre	80 \$/160 \$
Organisation et gestion du temps en agriculture	7 h	Sherbrooke	9 décembre	80 \$/160 \$

PRODUCTION ACÉRIQUE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
L'univers des défauts de saveur du sirop d'érable en grands contenants – niveau de base	7 h	En ligne	21-22 septembre	95 \$/190 \$
Initiation à la dégustation du sirop d'érable pour la vente au détail	7 h	Sherbrooke	14 octobre	95 \$/190 \$
Sirop d'érable de qualité (GRATUIT PPAQ)	6 h	En ligne	20-21 octobre	53 \$/160 \$
Atelier sur la calibration du sirop d'érable à l'aide du convertisseur	7 h	Sherbrooke	1 ^{er} novembre	95 \$/190 \$
La production de sirop d'érable biologique (GRATUIT PPAQ)	7 h	Sherbrooke	10 novembre	95 \$/190 \$
Transformation des produits de l'érable 1 : tire, cornets, beurre, bonbons	16 h	Lac Mégantic	26-27 novembre	150 \$/300 \$
Transformation des produits de l'érable 2 : friandises et dérivés	16 h	Lac Mégantic	10-11 décembre	150 \$/300 \$

FORESTERIE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
Identification des arbres	8 h	St-Camille	16 septembre	44 \$
Débardage des bois	8 h	Bury	16 sept.-24 oct.	44 \$
Façonnage et classement des bois	7 h	Sherbrooke	7 octobre	44 \$

PRODUCTION HORTICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Plantes sauvages comestibles médicinales	3 h	St-Camille	9 septembre	50 \$
Atelier découverte en forêt des champignons comestibles	3 h	St-Camille	9 et 16 sept.	50 \$
Fleurs coupées – Et si l'expérience maraîchère pouvait nous aider	6 h	En ligne	25 janvier	95 \$/190 \$

AGROENVIRONNEMENT

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Nouveau Les cours d'eau, ça passe ou ça casse!	3 h	Plusieurs dates et lieux	Automne	Gratuit

PRODUCTION ANIMALE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Manipulation sécuritaire des bovins	7 h	À déterminer	Automne	À venir
Soins d'urgence de base pour les chevaux	7 h	Coaticook	16 octobre	85 \$/170 \$

FORMATIONS EN LIGNE ET WEBINAIRES

En tout temps sur [l'U+](#)

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
Pour ma santé et ma sécurité, je prends le temps qu'il faut!	1 h 15	-	-	Gratuit
7 astuces pour prendre soin de sa santé mentale	1 h 30	-	-	Gratuit
La contribution des technologies au service de la performance environnementale	1 h	-	-	Gratuit
Ce qu'il faut savoir sur les programmes de la sécurité du revenu	1 h	-	-	Gratuit
AgriFrancisation	40 h	À la ferme ou en ligne		Gratuit
Harmonisation travail et vie personnelle : santé et bien-être des entrepreneurs	8 h	En ligne	À venir	125 \$

AUTRES RESSOURCES POUR DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES ...

Programmes offerts en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) : abattage manuel et débardage forestier, aménagement de la forêt, horticulture et jardinerie, production acéricole, production animale, production horticole, travail sylvicole.

Contactez le CFP CRIFA pour plus de détails : 819 342-3295
Pour la région du Granit, contactez le CFP Le Granit au 819 583-5773

Mentorat d'affaires

Trouvez le mentor qui vous aidera à grandir : reseaum.com

FORMATIONS À LA FERME : COMMENT DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE VOS EMPLOYÉS

- AgriEmploi
- AgriFrancisation
- FermEmploi
- Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

Contactez : *Karina Bourque, conseillère à la main-d'œuvre agricole*
kbourque@upa.qc.ca 819 346-8905, poste 5151 ou
Steven Lemay, conseiller à la main-d'œuvre agricole
slemay@upa.qc.ca 819 346-8905, poste 5140.

Avec la participation financière de :



Les membres du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie ont droit à un rabais de 50 % (jusqu'à concurrence de 100 \$ par année) sur les formations.



Formations: Les cours d'eau, ça passe ou ça casse!



HORAIRE : 13 H 30 À 16 H 30

GRATUIT : Inscriptions obligatoires via le Collectif en formation agricole

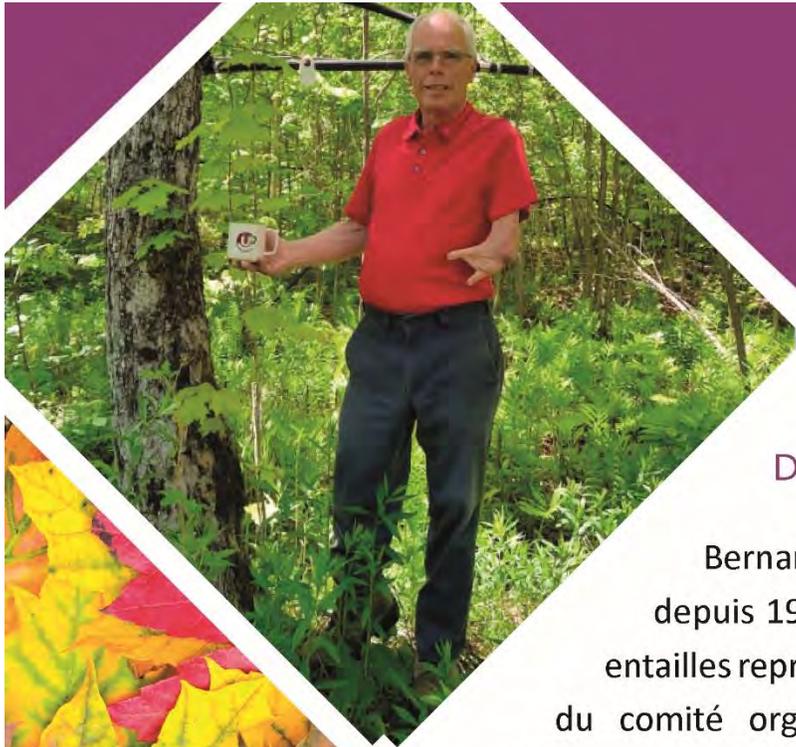
DATE	MRC	SALLE
25 oct. 2022	Val-St-François	Centre communautaire Richmond, 820, rue Gouin, Richmond
4 nov. 2022	Sherbrooke	À confirmer
8 nov. 2022	Memphrémagog	Salle du Conseil, 455, rue McDonald, Magog
10 nov. 2022	Des Sources	Salle du GYM A21 (arrière), 309, rue Chassé, Val-des-Sources
22 nov. 2022	Granit	Salle Sommet étoilé, 5600, rue Frontenac, Lac-Mégantic
29 nov. 2022	Haut-St-François	Salle B, par porte B, 85, rue du Parc, Cookshire-Eaton
8 déc. 2022	Coaticook	294, rue Saint-Jacques Nord, Coaticook



Crédit photo: MRC de Coaticook

SUJETS :

- Distinction entre cours d'eau et fossés et introduction des points importants du REAFIE, notamment le régime transitoire et agriculture en milieu hydrique (littoral et zone inondable) - MELCC
- Entretien, demandes de permis: à qui on s'adresse - MRC
- Introduction à l'hydrogéomorphologie et à la dynamique fluviale en milieu agricole (théorie) et simulation avec table de démonstration. - Maxime Thériault (Territoires)



SE FORMER
EN SAVOIR PLUS

UN ACÉRICULTEUR AMÉLIORE LA PRODUCTIVITÉ DE SON ENTREPRISE

Bernard Lapointe est producteur agricole depuis 1981. L'achat d'une érablière de 4 000 entailles représente un projet de retraite. Membre du comité organisateur des Journées acéricoles de l'Estrie, il est un fervent promoteur du transfert de connaissances en acériculture.

« Que ce soit pour la mise aux normes des équipements acéricoles, pour la production de sirop d'érable de qualité ou pour connaître les subtilités d'opération d'un système de séparation membranaire, toutes les formations suivies sur U+ ont eu un impact direct sur la productivité et la rentabilité de mon entreprise. Les formations sont nombreuses et abordables. Elles fournissent aux producteurs acéricoles des outils décisionnels et opérationnels sans pareil! »

- Bernard Lapointe, Ferme Franlutin, Bury



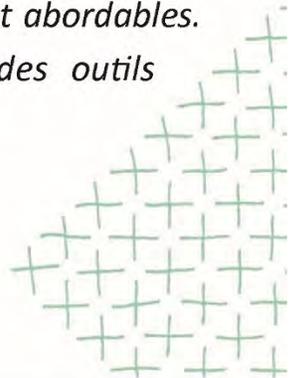
FORMATIONS
EN LIGNE



FORMATIONS
EN RÉGION



PLATFORME DE
WEBINAIRES



UPA
POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles

COLLECTIFS RÉGIONAUX EN
FORMATION AGRICOLE

Nouvelle exigence d'éclairage pour les machines et les remorques agricoles

Lise Got, conseillère à l'aménagement

Depuis le 25 juillet dernier, de nouvelles dispositions du *Code de la sécurité routière (CSR)* concernant le monde agricole sont en vigueur.



Les remorques de ferme, les machines agricoles et les remorques utilisées pour le transport exclusif de bois non ouvré devront être munies à l'arrière, au minimum, d'un feu de position lorsqu'elles circulent la nuit. Ce feu de position rouge devra être placé aussi près que possible de l'extrémité latérale gauche et visible d'une distance d'au moins 150 mètres.

Ce changement permettra d'améliorer la sécurité routière puisque les équipements seront plus visibles durant la nuit. Plus d'information sur le site saaq.gouv.qc.ca à la section [Lois et règlements](#).

Culture en littoral : Avez-vous produit votre déclaration de conformité?

Lise Got, conseillère à l'aménagement

Le Régime transitoire de gestion des rives, du littoral et des plaines inondables (régime transitoire) est en vigueur depuis le 1^{er} mars 2022. Il maintient l'interdiction de cultiver dans le littoral, y compris le pâturage, à moins de respecter certaines conditions. Il exige une déclaration de conformité.

- Comment déterminer si une partie de vos champs est située dans le littoral?
- Quelles sont les conditions à respecter pour déposer une déclaration de conformité?

Parlez-en à votre agronome et consultez le site Web du gouvernement en tapant [agriculture en littoral](#) dans l'outil de recherche.

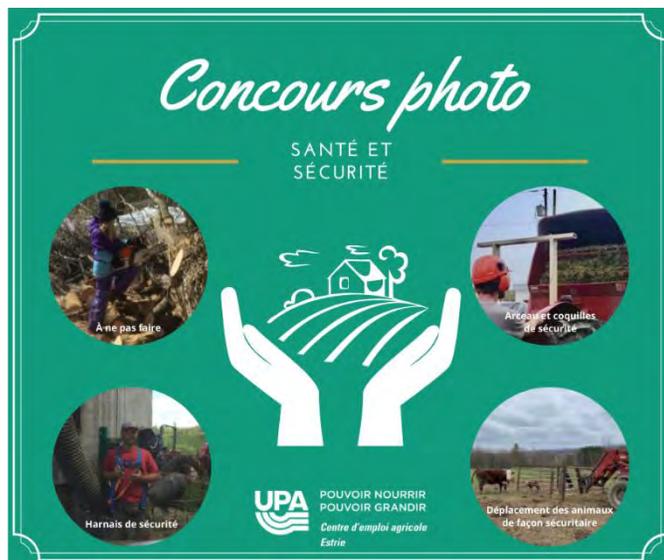
Concours photo SST

Karina Bourque, technicienne en ressources humaines

Le Centre d'emploi agricole de l'Estrie et le Groupe de travail santé sécurité au travail et main-d'œuvre de l'UPA-Estrie lancent le concours de photo SST. Le but de l'exercice est de souligner les meilleures pratiques en santé et sécurité adoptées par les producteurs agricoles de l'Estrie membres de l'UPA.

- 1^{er} prix : Certificat-cadeau des services du CEA d'une valeur de 300 \$
- 2^e prix : Certificat-cadeau des services du CEA d'une valeur de 200 \$
- 3^e prix : Panier Créateurs de Saveurs Cantons-de-l'Est d'une valeur de 100 \$

Vous avez jusqu'au **30 septembre** pour nous faire parvenir une ou deux photos de votre bonne pratique avec une brève description à l'adresse suivante : kbourque@upa.qc.ca.



Les gagnants seront dévoilés le 18 novembre lors de l'assemblée générale annuelle de l'UPA-Estrie. Rendez-vous sur la page [Facebook du Centre d'emploi agricole de l'Estrie](#) pour voir les règlements du concours.

Le danger caché des silos... les gaz d'ensilage

Équipe de santé au travail de la Direction de santé publique de l'Estrie

Les dangers reliés aux opérations d'ensilage en silo fermé sont bien connus. La fermentation de l'ensilage produit des gaz, dont les oxydes d'azote (NOx), qui sont toxiques et qui chassent l'oxygène. Entrer sans précautions dans un silo au mauvais moment peut entraîner des conséquences rapides et fatales.

Ici même en Estrie, en 2019, nous avons perdu un jeune père de famille. Chaque décès en est un de trop.

Une étude de l'Université de Sherbrooke¹ nous apprend que 89 % des 61 agriculteurs participants ont affirmé qu'ils effectuent des opérations dans le silo à des moments où le risque est élevé. Ce sont pourtant des travailleurs qui possèdent de nombreuses années d'expérience et qui ont étudié dans le domaine. Ils ont en moyenne plus de 18 années d'expérience et 71 % ont suivi une formation en agriculture. Pourtant, même si la grande majorité des agriculteurs jugent les mesures de prévention utiles, elles ne sont pas toujours appliquées. À peine 4 % utilisent les détecteurs de gaz, 18,4 % affirment qu'ils ne sortiraient pas s'ils ressentaient des symptômes. Même en présence de symptômes, 46,7 % n'iraient pas consulter un professionnel de la santé.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la ventilation du silo n'est pas une mesure suffisante pour assurer la sécurité du travailleur entrant. Seule la détection des gaz permet de confirmer que l'atmosphère est sécuritaire. Pour ce faire, il faut un détecteur multigaz, car les oxydes d'azote ne sont pas repérables à l'œil ou à l'odeur. De plus, aucune entrée dans le silo ne devrait être faite lors des 4 semaines suivant le dernier remplissage, sinon le travailleur doit automatiquement porter une protection respiratoire à adduction d'air ou autonome. Le silo est un espace clos et doit être géré comme tel. [Le Plan de gestion et procédure proposées des espaces clos](#) de l'UPA est complet et fournit les informations nécessaires.

Lorsqu'on entre en contact avec un niveau élevé de NOx, certains symptômes se manifestent rapidement comme l'irritation des voies respiratoires, des yeux et possiblement la perte de conscience et la mort. D'autres symptômes peuvent apparaître à retardement. De 4 à 48 heures suivant l'exposition, les travailleurs intoxiqués peuvent être victimes d'un œdème pulmonaire aiguë. C'est pourquoi il est important de consulter un médecin immédiatement après avoir été exposé au NOx et de lui mentionner votre exposition.

L'équipe de santé au travail possède une expertise dans l'identification, l'analyse, le choix des mesures correctives et le contrôle des risques à la santé. Nous pouvons vous soutenir dans ces activités ou pour la formation de vos travailleurs. Au besoin, nous vous invitons à communiquer avec nous au 819 829-9772, poste 38600 ou au santeautravail.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca.

¹ Anna-Pascale, C., et al., (2020) *La maladie du silo : un portrait des pratiques*, Direction de santé publique de la Montérégie et Université de Sherbrooke.



« Ici, il y a de la relève! »

Johanick Riendeau, agente régionale L'ARTERRE et conseillère à la vie syndicale

Dans le présent contexte électoral, la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) propose à ses membres et à toutes les personnes ayant à cœur les enjeux de la relève agricole à se procurer des affiches « Ici il y a de la relève! » au coût de 20 \$. Les affiches ont été conçues afin de mettre de l'avant le [Plan relève de la FRAQ](#), une plateforme de revendications composée des demandes adoptées en Congrès par les membres.

Les trois revendications phares de la FRAQ dans le cadre des élections québécoises sont d'abord l'incitatif fiscal lors du transfert à la prochaine génération afin de rendre fiscalement plus avantageux le fait de vendre une propriété agricole à une relève.

Ensuite, la FRAQ va militer pour adapter les aides financières à l'établissement des jeunes. Pensons entre autres à l'abolition de la distinction des statuts temps plein et temps partiel du programme *Appui financier à la relève* de la Financière agricole du Québec (FADQ).

Finalement, la FRAQ souhaite que les relèves aient accès à des prêts à long terme pour l'acquisition d'actifs agricoles afin d'alléger la pression financière et de favoriser l'investissement des relèves dans leur entreprise.

Nous invitons tous les membres du SYRAE à soutenir les revendications de la relève agricole en affichant fièrement la pancarte chez vous! Que ce soit sur votre entreprise, devant votre maison ou sur votre patio, profitez de ces espaces pour afficher votre soutien.

Affiches gratuites pour les membres.

Le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE) distribuera gratuitement les affiches à ses membres. Si vous souhaitez commander des affiches supplémentaires, nous vous invitons à passer votre commande sur le site releveagricole.square.site. Les affiches pourront être récupérées par la suite au bureau de la Fédération de l'UPA-Estrie.

Pour toutes questions, nous vous invitons à contacter Johanick Riendeau au 819 346-8905, poste 5114 ou à jriendeau@upa.qc.ca.

Restez à l'affût, le SYRAE aura quelques activités à vous proposer dans les prochains mois. [Suivez-nous sur Facebook](#) afin de ne rien manquer!



Mise en marché de proximité

Portrait des producteurs estriens

Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale

C'est en 2021 que Statistique Canada a procédé à son recensement agricole. Les dernières données remontaient à 2016. Ces données, combinées à un sondage de l'UPA-Estrie auprès de ses membres, permettent de brosser un portrait des fermes utilisant les circuits courts pour mettre en marché, en tout ou en partie, leurs produits.

Nombres de fermes et modes de mise en marché

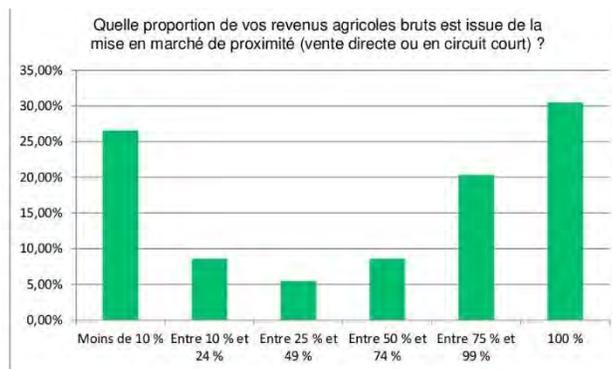
En 2021, 766 fermes estriennes ont déclaré vendre directement leurs produits agricoles aux consommateurs, de ce nombre, 154 fermes vendent une partie de leur production sous forme de produits transformés. La vaste majorité (475) vend ses produits directement à la ferme, que ce soit en kiosque ou en offrant l'autocueillette. D'autres canaux de mise en marché sont également utilisés comme l'utilisation de kiosques agricoles en dehors de la ferme, les marchés publics, les livraisons directes aux consommateurs ou les paniers de légumes biologiques (agriculture soutenue par la communauté).



Source : Statistique Canada, Recensement agricole, 2021

Dans son sondage, l'UPA-Estrie a creusé davantage cette question. Il en ressort que le canal principal de mise en marché est le kiosque à la ferme (46,28 % des répondants). Combiné à l'autocueillette, ce sont près de 60 % des répondants dont le principal canal de mise en marché se situe à la ferme. Les principaux canaux secondaires de mise en marché, toujours selon le sondage de l'UPA-Estrie, sont les marchés publics, la vente directe aux dépanneurs, aux épiceries spécialisées ou aux magasins d'aliments naturels.

Finalement, la mise en marché de proximité est-elle un mode de mise en marché exclusif pour ces fermes? Il semblerait que non. En effet, si 30,47 % des répondants ont affirmé que l'entièreté de leur production faisait l'objet d'une mise en marché en circuit court, il y en a presque autant (26,56 %) pour qui moins de 10 % de leur production est vendue en circuit court.



L'accès au circuit des HR-I

Par le biais du sondage, l'UPA-Estrie a aussi voulu savoir si les producteurs utilisent le circuit des hôtels, restaurants et institutions (HR-I) pour leur mise en marché. Plus de 70 % des producteurs ayant répondu au sondage ont affirmé ne pas vendre leurs produits dans ces réseaux. Pour les producteurs qui ont intégré ces circuits, c'est la restauration qui remporte la palme. Un producteur sur cinq vend ses produits aux restaurateurs.

Des besoins de soutien diversifiés

Les répondants au sondage ont également été questionnés sur leurs besoins en matière de soutien à la mise en marché de proximité. Ceux-ci sont très diversifiés, mais certaines tendances ressortent tout de même. Parmi les besoins identifiés comme très importants par les répondants on retrouve la formation, les activités de réseautage, le soutien dans la promotion des produits et le démarchage auprès de marchés potentiels. À contrario, la mutualisation de services, matériel ou infrastructures, ainsi que le mentorat recueillent moins d'adhésion.

Bien entendu, il s'agit là de quelques données qui brossent un portrait très partiel de la situation. Toutefois, d'autres données disponibles permettront une analyse plus approfondie afin de mieux cerner les besoins des producteurs en matière de mise en marché de proximité et de mieux les soutenir dans le développement de leur entreprise.

Gala Agricultrices du Québec, un événement incontournable!

Mélanie Éliane Marcoux, candidate de l'Estrie

Véronique Guizier, présidente des Agricultrices de l'Estrie et
Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale



Par sa nouvelle formule, le Gala Agricultrices du Québec vise à rendre hommage au travail exceptionnel des agricultrices au sein de leur entreprise et dans leur milieu. Il témoigne du leadership féminin en agriculture en soulignant l'excellence des entrepreneures agricoles et leur contribution à l'agriculture québécoise et de la place toujours plus grande qu'elles y occupent.

C'est avec enthousiasme que le conseil d'administration des Agricultrices de l'Estrie a choisi Mélanie Éliane Marcoux comme candidate de l'Estrie pour l'édition 2022.

Mélanie Éliane Marcoux est co-propréitaire du Verger Le Gros Pierre depuis 2014. L'entreprise agrotouristique bien connue est performante et innovante. En plus d'y retrouver 10 000 arbres fruitiers de 25 variétés différentes dont plusieurs nouvelles variétés uniques au Québec, elle offre une expérience d'autocueillette et un accès au verger pour les personnes à capacité physique restreinte.

Verger Le Gros Pierre a également développé une riche offre agrotouristique avec du matériel adapté à toute clientèle de 0 à 99 ans; qu'elle soit experte ou de néophyte de la pomme. En plus, Verger Le Gros Pierre s'est engagé dans une démarche de développement durable et de pratique écoresponsable de la pomiculture.



Déterminée à apprendre et à continuellement améliorer ses pratiques, la pomicultrice suit de nombreuses formations chaque année. Mélanie Éliane est une femme au grand cœur. Elle est toujours prête à partager ses expériences. Elle sait être à l'écoute de ses employés et gère son équipe de main de maître. Ses grandes qualités de gestionnaire lui permettent de mener à bien des projets majeurs, dont un agrandissement qui est en cours.

Mère de deux grands enfants, Mélanie Éliane Marcoux concilie le travail, la famille et ses nombreuses implications avec brio. Elle siège au Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie, à l'UPA de Coaticook, aux Agricultrices de l'Estrie et chez Tourisme Cantons-de-l'Est.

Félicitations Mélanie Éliane pour ta nomination et bonne chance lors du Gala Agricultrices du Québec qui aura lieu à Saguenay (Chicoutimi) le 22 octobre prochain.



« L'événement de prédilection qui rend hommage au travail des agricultrices »

 Hôtel Le Montagnais de Chicoutimi
1080 boulevard Talbot, Chicoutimi

 Samedi 22 octobre 2022
18 h 00 - 22 h 30

Ça bouge en agroenvironnement!

Julie Duquette, agr., M. Sc. conseillère en environnement

Plusieurs journées de champs sont à venir. La Fédération de l'UPA-Estrie collabore à l'organisation de ces événements, et vous invite à y assister en grand nombre. Venez voir ce qui se fait chez les producteurs de NOTRE région. Après une longue pandémie, c'est le temps de sortir!

Plan d'agriculture durable (PAD)

Réseau bio-conventionnel dans les sapins et les petits fruits. L'horaire détaillé de ces activités sera disponible sous peu. Suivez nos publications et celles du Club agroenvironnemental de l'Estrie sur Facebook notamment.

Activité - Plan d'agriculture durable

Réseau bio-conventionnel, plus d'échanges pour moins de pesticides – Activité 1

THÉMATIQUES :

- Activité dérivée
- Équipements de protection individuelle
- Lutte intégrée



ACTIVITÉ - SAPINS
Date: 7 septembre 2022
Endroit: Plantation du Pinacle
1100, chemin Young Stanstead
Heure: 13 h 30

ACTIVITÉ - PETITS FRUITS
Date: 27 septembre 2022
Endroit: Ferme St-Élie
2073, chemin Dion Sherbrooke
Heure: à confirmer

Ce projet est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec dans le cadre du Programme Prime-Vert



Bandes riveraines élargies,

Une journée d'information avec des visites de sites présentant des bandes riveraines élargies est organisée pour vous... On vous y attend!

LES BANDES RIVERAINES ÉLARGIES

14 septembre 2022 à 12 h 40 1145, chemin d'Ayer's Cliff Magog Qc J1X 3W2



Visites de deux bandes riveraines élargies. Activité offerte à tous les producteurs et les productrices de l'Estrie



Inscription:
<https://bit.ly/3zkJUZQ>

Activité gratuite
Beau temps, mauvais temps!
Apportez votre chaise et votre gourde d'eau

Pour info:
Danielle Giroux
Club agroenvironnemental de l'Estrie
dgiroux@cae-estrie.com
819 943-4042

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du volet 3 du programme Prime-Vert.



Les céréales d'automne

Une option intéressante dans vos rotations

Krystal Coddington, agr., conseillère – grandes cultures
Club agroenvironnemental de l'Estrie



Le rendement potentiel en grain et en paille des céréales d'automne est généralement supérieur aux céréales de printemps. De plus, le seigle et le blé d'automne sont des cultures qui font compétition aux mauvaises herbes, ce qui permet souvent d'éviter l'application d'herbicide. Cette culture s'intègre facilement dans les rotations et protège le sol contre l'érosion durant l'automne, l'hiver et tôt au printemps suivant grâce à son système racinaire qui favorise l'amélioration de la structure du sol.

Il y a plusieurs facteurs à considérer lors de l'intégration des céréales d'automne dans vos rotations de cultures.

Choix de champs

Il est important de bien sélectionner les champs qui recevront les céréales d'automne pour augmenter les chances de survie à l'hiver. Un champ propice aux céréales d'automne est un champ qui présente :

- un bon égouttement de surface;
- une bonne infiltration d'eau;
- un sol bien équilibré, fertile et ayant un pH adéquat (6,5);
- habituellement une bonne couverture de neige, où l'eau ne s'accumule pas à l'automne ni au printemps.



Suivi d'automne du seigle d'automne conventionnel semé en semis direct après la récolte de maïs ensilage. Photo : CAEE

Les céréales d'automne s'intègrent bien dans une rotation après la destruction d'une prairie. Le semis d'une céréale d'automne, en semis direct, après la récolte de maïs ensilage ou après une récolte hâtive du soya ou de maïs grain est idéal pour protéger le sol à l'automne; d'une façon rapide et efficace, sans travailler le sol.

Choix de céréale

Blé d'automne, seigle d'automne conventionnel, seigle d'automne hybride, triticales d'automne – la question est : quoi semer chez vous? Le choix du type de céréales ainsi que le choix de cultivar vont varier selon vos types de sols, la topographie de vos champs, votre date de semis prévue, votre marché pour le grain (consommation à la ferme ou vente), etc. Par exemple, il est moins recommandé de semer un seigle hybride sur des pentes fortes parce qu'il y a plus de risque de déchaussement au printemps avec le gel-dégel, engendrant une perte de rendement. Il est donc important de parler avec votre conseiller pour bien planifier le type de céréale adéquat pour votre entreprise.

Taux de semis

Le taux de semis ainsi que la profondeur de semis sont deux facteurs à considérer pour assurer un bon établissement et augmenter les chances de survie à l'hiver. Pour cette raison, il est important de bien calibrer votre semoir avant de semer et de sortir de votre tracteur lors du semis pour vérifier la profondeur. Les conseillers du Club agroenvironnemental de l'Estrie offrent le service de calibrage.

Suivi d'automne

Un suivi par un conseiller après la levée est critique pour déterminer la population de la céréale d'automne avant que l'hiver ne commence. Si la population est trop basse, on peut déjà commencer à planifier les prochaines étapes à entreprendre au printemps pour tenter de remédier à la situation. Les conseillers du Club agroenvironnemental de l'Estrie sont là pour vous accompagner dans la prise de décision qui aura des impacts importants pour vos réussites futures.

Nous sommes là pour vous aider à améliorer la vie de vos sols, gage de rentabilité!

Pour plus d'information, contactez-nous au : 819 820-8620 ou club-info@cae-estrie.com.

Plan d'agriculture durable 2020-2030 Cohortes régionales en Estrie

Vous connaissez les cohortes régionales? Il s'agit de propriétaires d'entreprises agricoles qui, accompagnés par une organisation ou un conseiller agricole, participent à un groupe afin d'améliorer leurs pratiques agroenvironnementales. Ces cohortes découlent du Plan d'agriculture durable et elles misent sur le réseautage et le codéveloppement.

Comment créer une cohorte? Il faut être un organisme ou un conseiller qui évolue dans le domaine agricole. Le MAPAQ offre de l'aide financière pour appuyer les activités organisées par les cohortes régionales.

Les agriculteurs d'une cohorte, pour leur part, s'engagent à mettre en place une pratique agroenvironnementale en 2022 et à partager leur expérience avec leurs pairs. Ils bénéficient du soutien gratuit offert par les organismes et d'un incitatif financier de 500 \$.

Le MAPAQ de l'Estrie soutient déjà deux cohortes régionales mises sur pied par le Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC) et par la Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique (CAPÉ). Ces projets pourraient vous inspirer!

Pâturages intensifs

Le CIARC a lancé une cohorte de huit producteurs dont l'activité vise la pratique des pâturages intensifs. Une utilisation intensive et raisonnée des pâturages régénère en effet les sols et apporte de multiples bienfaits à l'environnement, comme la biodiversité et la gestion efficace des fumiers. C'est aussi une pratique économiquement judicieuse!

À l'agenda en 2022 pour ces deux cohortes

- Rencontres entre les participants pour favoriser les échanges;
- Partages d'expériences entre les membres de la cohorte;
- Ateliers de transfert de connaissances avec des professionnels et des experts.

Vous avez une idée de sujet pour une cohorte en agroenvironnement? Communiquez avec votre conseiller agricole ou avec Chloé Boucher-Ravenhorst de la Direction régionale du MAPAQ de l'Estrie à chloe.boucher-ravenhorst@mapaq.gouv.qc.ca.



Cultures de couverture

De son côté, la CAPÉ a mis sur pied une cohorte de 10 entreprises qui s'intéresse aux cultures de couverture en production maraîchère. Ces cultures offrent des avantages agronomiques tout en atteignant des objectifs environnementaux. Elles favorisent la santé des sols, aident à contrôler les insectes et les mauvaises herbes et protègent les sols contre l'érosion.



Pique-nique rassembleur

Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale



Plus de 100 producteurs et productrices de bovins et partenaires de l'industrie bovine de l'Estrie se sont rassemblés le 14 août dernier à la Ferme S. Marcoux inc. autour d'un délicieux repas de produits locaux, dont des hamburgers cuits sur place par le comité organisateur.



Les participants ont eu la chance d'entendre Elizabeth Doré, vétérinaire chez Zoetis, sur la vaccination optimale du troupeau reproducteur et d'apprendre l'histoire de la ferme racontée par Simon Marcoux. Le tout en réseautant entre eux et avec les partenaires présents (Zoetis, réseau Agriconseils, MAPAQ, FADQ, Sollio Groupe Coopératif et ACFA – Travailleuse de rang).

Le comité organisateur tient à remercier chaleureusement Zoetis pour sa généreuse contribution au dîner ainsi que la famille Marcoux pour son accueil chaleureux!



Services-conseils en production de bovins de boucherie

Kim Lemay, conseillère, membre du Groupe Bovi-Expert

Le **Groupe Bovi-Expert** regroupe des professionnels spécialisés dans l'élevage des bovins de boucherie. En Estrie, quatre conseillers sont membres de ce groupe pour aider les producteurs de bovins de boucherie.

Ils offrent des services-conseils pour :

- améliorer la manipulation des animaux;
- améliorer les soins donnés aux veaux;
- améliorer la régie des vêlages et diminuer la mortalité;
- connaître vos forces et vos faiblesses dans la gestion de votre troupeau;
- identifier les critères d'achat de femelles et de taureaux;
- réaliser un programme alimentaire et la gestion des pâturages;
- accompagner l'adhésion au Programme d'analyse des troupeaux de boucherie du Québec (PATBQ);
- et bien d'autres services-conseils selon vos besoins particuliers.

Les producteurs agricoles enregistrés au MAPAQ peuvent bénéficier d'une aide financière de 75 % à 85 % par l'entremise des réseaux Agriconseils grâce au Programme services-conseils 2018-2023, mis en œuvre en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, selon une entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.

Le PATBQ est un outil de gestion d'entreprise qui permet d'améliorer plusieurs aspects de l'entreprise, comme la génétique du troupeau, la productivité, la rentabilité, le suivi et l'historique tout en permettant un transfert des informations à Attestra. L'utilisation est gratuite la première année.

Consultez la fiche « Bovins de boucherie » sur la page de l'Estrie du site www.agriconseils.qc.ca pour connaître la liste des conseillers en Estrie. Une vidéo sur les améliorations du logiciel PATBQ est disponible sous l'onglet « Fiches promotionnelles ».

Pour plus d'information, contactez Kim Lemay à klemay.serviceconseil@gmail.com ou au 819 269-2922.

Cet automne, tous les espoirs sont permis pour les propriétaires forestiers du Sud du Québec

André Roy, président du Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec



Syndicat des
Producteurs forestiers
du Sud du Québec

L'automne sera déterminant, car d'ici quelques semaines, nous serons en mesure de vous présenter les résultats de notre consultation élargie des propriétaires forestiers et de la tournée des autres acteurs de la filière forestière portant sur la mise en marché du bois de sciage de sapin-épinette. Cette démarche, rappelez-vous, était prévue à la [résolution](#) adoptée à l'unanimité par vos représentants élus lors de notre assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 28 avril dernier.

À la lumière des résultats de cette consultation, et toujours en lien avec la résolution adoptée, une décision fondamentale pour l'avenir de notre filière forestière devra être prise. Devons-nous conserver le mode actuel de mise en marché du bois de sciage de sapin-épinette, qui met les producteurs en compétition au profit des acheteurs? Ou, devons-nous poursuivre les démarches visant à nous regrouper afin d'équilibrer le rapport de force avec l'industrie forestière, qui s'est elle-même concentrée de manière importante ces dernières années, et donc évoluer vers un mode de mise en marché collective du bois de sciage de sapin-épinette?

Soyez assurés que nous déploierons tous les efforts nécessaires pour vous informer au mieux des derniers développements dans ce dossier important, et ce, dans les meilleurs délais.

Sur un tout autre registre, et alors que la campagne électorale québécoise vient tout juste d'être déclenchée, je tiens à vous assurer que votre Syndicat prêtera une attention particulière aux engagements que prendront les différents candidats et partis politiques en matière de foresterie. Comme vous le savez, la filière forestière fait face à des enjeux uniques et elle aura besoin d'un interlocuteur sensible à la réalité des producteurs forestiers d'ici et de partout au Québec.

Terres recherchées!

Johanick Riendeau, agente régionale L'ARTERRE et conseillère à la vie syndicale



L'ARTERRE
Accompagner · Jumeler

Plus de 120 aspirants-agriculteurs inscrits dans le service L'ARTERRE cherchent un lieu pour s'établir en Estrie. Malgré le fait que nous ayons plus de 160 producteurs et propriétaires fonciers inscrits, il nous manque encore des parcelles correspondant aux besoins de plusieurs aspirants. Voici trois exemples bien réels pour qui nous cherchons ardemment.

Avez-vous quelque chose pour eux? Contactez Johanick Riendeau au 819 346-8905, poste 5114 ou jriendeau@upa.qc.ca.

PRODUCTIONS ANIMALES À L'HERBE

- Couple dans la vingtaine et formé dans le domaine agricole.
- Ils souhaitent louer une terre d'un minimum de 50 acres en pâturage afin d'y produire du boeuf, de l'agneau et du poulet à l'herbe.
- Ils sont ouverts à toute la région de l'Estrie, préférablement près d'un grand centre.
- Ils sont très motivés et disposent de bons mentors pouvant les accompagner dans leur projet.

PRODUCTION LAITIÈRE

- Père et fils passionnés par le secteur laitier.
- Ouverts à divers scénarios : transfert, partenariat, etc.
- Formation dans le domaine agricole et plusieurs années de services en tant qu'ouvrier agricole.
- Souhaitent une ferme laitière d'environ 70 kg/jour et autosuffisante en terme de fourrages et de grains.
- Recherchent entre Sherbrooke et Weedon.

APICULTURE

- Jeune femme passionnée opérant près de 45 ruches.
- Cherche producteurs de pommes, framboises, bleuets, sarasin, canola, moutarde, tournesols, citrouilles, lavande, fines herbes, herbes médicinales pour location des ruches.
- Dans un rayon de 75 km de Cleveland.

On sème au Québec

Une nouvelle campagne pour valoriser le travail des producteurs et productrices de grains

Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale

Les Producteurs de grains du Québec lancent une vaste campagne de promotion de la profession. Si la campagne précédente, sous le thème « Petit grain va loin », visait à faire connaître aux consommateurs les grains du Québec et leur utilisation, cette nouvelle campagne, qui a pour thème « On sème au Québec », aborde davantage les défis que doivent relever les producteurs et productrices de grains pour nourrir la population et invite les gens à les soutenir dans leur travail.

La campagne se veut aussi l'occasion pour le grand public de comprendre les différentes réalités vécues par les artisans du secteur des grains à travers le quotidien de deux producteurs et de leurs familles. La campagne, principalement numérique, se déclinera en publicités diffusées sur le Web de même qu'en publications sur les différents médias sociaux des Producteurs de grains du Québec (LinkedIn, Twitter, Instagram et Facebook). La campagne fera également l'objet d'une vaste opération d'affichage publicitaire le long des principales autoroutes de la province.



Vous êtes donc invités à visiter le tout nouveau site Internet de la campagne onsemeauquebec.ca. Vous pouvez également suivre la page Facebook « On sème au Québec » et le compte Instagram « Grains du Québec » au www.instagram.com/grainsduquebec.

Agrisolutions climat - Volet Cultures de couverture – Il est toujours temps de s'inscrire

Vous souhaitez implanter des cultures de couverture? Le volet Cultures de couverture 2022, dans le cadre du projet Agrisolutions climat, est toujours ouvert. Ce programme vise à soutenir l'adoption et la mise en œuvre à la ferme de pratiques de gestion bénéfique afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pour les entreprises agricoles, c'est une opportunité de s'inscrire dans une démarche d'adaptation et de lutte aux changements climatiques. Les producteurs participants bénéficieront d'une aide financière. Il est toujours possible de s'inscrire pour la saison 2022 d'ici le 15 septembre. Pour de plus amples informations, communiquez avec Joannie D'Amours, agente de projet au 450 679-0540, poste 8202, ou jdamours@pgq.ca.

Contrats d'approvisionnement en engrais – facturation supplémentaire

Selon certaines informations, des producteurs commenceraient à recevoir des factures qui incluraient des frais supplémentaires liés aux tarifs douaniers, en plus des conditions prévues au contrat ou au bon de commande. Les Producteurs de grains du Québec rappellent que la mise en place d'un tarif douanier ne constitue pas automatiquement un élément de force majeure, à moins que les parties ne l'aient prévu à leur contrat. Les parties peuvent également avoir prévu des clauses permettant la modification du prix, notamment en raison de l'imposition d'un tarif douanier. Il est donc important de bien vérifier votre contrat d'approvisionnement avec votre fournisseur si vous recevez une telle facture. Si vous avez un doute, vous pouvez communiquer avec Dominique Desautels au 819 346-8905, poste 5135, ou encore directement avec les Producteurs de grains du Québec à info@pgq.ca.

Un projet pilote sous l'angle de la solidarité

Sandy Lalancette, conseillère à la vie syndicale.



L'idée d'un projet visant à contrer le gaspillage alimentaire et à offrir du soutien à la population de la MRC de Coaticook émerge à l'automne 2021. La prise de conscience des producteurs et des productrices devant les besoins grandissants en nourriture a amené les administrateurs à se demander dans quelle mesure ils pourraient soutenir le Centre d'action bénévole (CAB) durant toute l'année et non uniquement pour les paniers de Noël.

Les quelques échanges qui s'en suivirent avec le CAB ont rapidement permis de comprendre que les besoins en protéines animales étaient en croissance et que l'achat de ces denrées représentait des sommes astronomiques. En contrepartie, la gestion de certains animaux fragilisés ne pouvant être transportés à l'encan alourdie parfois le travail des producteurs. Tout en soustrayant aux producteurs le fardeau de cette gestion, ces animaux offrent un potentiel inestimable afin d'aider le CAB dans son approvisionnement. Parallèlement une employée de la MRC de Coaticook tentait de mettre sur pied un projet qui rallierait l'entraide, l'économie circulaire et la consommation responsable. Les astres étaient alignés pour que le projet voit le jour.

Le projet intitulé : « Viande solidaire – le milieu agricole en action devant l'augmentation des besoins » a débuté pendant l'été 2022 et est porté par le CAB. Des dépliants ont été remis aux transporteurs du secteur et une infolettre a été envoyée aux producteurs et productrices de la MRC de Coaticook. Comme il s'agit d'un projet pilote, il faudra d'abord analyser quelle sera la réponse des producteurs et des productrices, s'assurer de respecter la loi sur le transport des animaux fragilisés et considérer les disponibilités de l'abattoir partenaire.

Afin d'inciter les intervenants du milieu à collaborer, des rétributions seront octroyées aux producteurs. La coordination des transports et de l'abattoir est assurée par le CAB. Ce projet novateur illustre bien la volonté des producteurs et des productrices à participer au bien-être de leur communauté et à collaborer avec les acteurs du milieu.

Si votre entreprise agricole se situe sur le territoire de la MRC de Coaticook et que vous avez des questions concernant ce projet, nous vous invitons à communiquer avec Sabrina Rhéaume, coordonnatrice maintien à domicile et dépannages au 819 849-7011, poste 224 ou maintien@cabmrccoaticook.org. Pour en savoir plus : synergieestrie.com/synergie/milieu-agricole-viande-solidaire

Animaux fragilisés recherchés pour aide alimentaire



Pour une vache : rétribution entre 300\$ et 500\$ au producteur selon le rendement



Sabrina Rhéaume
Coordonnatrice maintien à domicile et dépannages
819-849-7011 poste 224



En collaboration avec l'UPA de Coaticook

La cohabitation harmonieuse en secteur agricole, une préoccupation pour l'UPA de Memphrémagog

Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale



Depuis deux ans, notamment en raison de la pandémie de COVID-19, la MRC de Memphrémagog a accueilli de nombreux citoyens, notamment en zone rurale. Cela n'est pas sans impact pour une cohabitation harmonieuse dans le territoire, car ces nouveaux citoyens ne sont pas toujours au fait des réalités du secteur agricole. Sachez que les administrateurs de l'UPA de Memphrémagog ont à cœur de s'assurer que les producteurs puissent exercer leur profession dans les meilleures conditions possible. C'est pourquoi ils travaillent sans relâche à sensibiliser les élus municipaux aux réalités de la production agricole, que ce soit par des rencontres, des échanges téléphoniques ou des correspondances officielles. Depuis le printemps, des interventions de sensibilisation et de soutien à des producteurs agricoles ont notamment eu lieu avec les municipalités de Magog, du Canton d'Orford et de Hatley.

Sensibiliser les élus au monde agricole porte fruit

Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale



Bernard Lapointe, président du Syndicat local du Haut-Saint-François, Yvon Bégin, administrateur pour le territoire de Bury et Lingwick, et Marc-Sylvain Pouliot, conseiller en développement agroforestier au Centre local de développement, ont rencontré le conseil municipal de Bury le 8 août dernier pour sensibiliser les élus aux enjeux agricoles. Cette rencontre, appréciée de part et d'autre, a permis de discuter du bilan du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) du Haut-Saint-François et de sa reconduction, du prix des terres et des freins à la relève agricole, des taxes foncières et du taux distinct ainsi que d'un projet de récupération de plastique agricole.

Un an pour la collecte des plastiques agricoles à Cookshire-Eaton

Wow! La collecte porte-à-porte de récupération des plastiques agricoles de Cookshire-Eaton a permis de détourner plus de 20 tonnes de plastique du site d'enfouissement grâce à la participation de 38 producteurs et productrices. Merci! Il est toujours possible de s'inscrire à la collecte auprès d'Anick Fredette à anick.fredette@hsfq.ca.

Révision du PDZA

Des membres du conseil d'administration du syndicat local participent activement à la révision du Plan de développement de la zone agricole piloté par le Centre local de développement. Les enjeux discutés à ce jour pour le PDZA 2023-2028 sont la relève, l'accès à la terre, la sécurité alimentaire et énergétique, les innovations, l'agroenvironnement, les changements climatiques et les leviers financiers. Les prochaines étapes sont la validation des enjeux et l'analyse collaborative des pistes d'action. L'adoption est prévue en 2023. N'hésitez pas à contacter Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale, à ladubeau@upa.qc.ca pour vos commentaires à ce sujet.

Un nouveau PDZA et un rendez-vous convivial pour les producteurs et leur famille

Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale



C'est le 23 juin dernier que la MRC des Sources lançait officiellement son nouveau PDZA. Grâce à la participation des producteurs, intervenants du milieu agricole et forestier et représentants d'organismes qui ont participé aux démarches de consultations publiques, ce nouveau PDZA s'articule autour de quatre enjeux prioritaires : relève et entrepreneuriat; agroenvironnement et changements climatiques; transformation, distribution et mise en marché; identité et occupation dynamique du territoire agricole et forestier.

Par ailleurs, le 10 juillet dernier, l'UPA Des Sources a convié les producteurs, productrices et leurs familles à un pique-nique convivial afin de renouer après ces longs mois de confinement et de mesures sanitaires. Une quarantaine de personnes ont pris part à la fête.



François Bélisle et Lise Chartier, propriétaires de la ferme Lait sangliers des bois, ont généreusement cuisiné leurs fameux hot-dogs de sanglier lors du pique-nique familial de l'UPA Des Sources.



René Perreault, maire de St-Georges-de-Windsor, Robert Couture, producteur forestier et président de la TACAF, Monia Grenier, présidente de l'UPA Des Sources, Hugues Grimard, préfet de la MRC, Philippe Lebel, directeur de l'aménagement du territoire à la MRC et Émilie Lapointe, chargée de projet en développement agroalimentaire et forestier.

En septembre, on se met au Défi 100 % local pour une 8^e édition!

Hélène Hubert, conseillère en développement bioalimentaire

Le regroupement des Tables de concertation bioalimentaire du Québec porte fièrement le Défi 100 % local, avec comme objectifs un rapprochement entre les consommateurs et les producteurs, une meilleure connaissance de nos richesses alimentaires régionales et une responsabilisation des individus dans leurs découvertes et dans le développement de leurs aptitudes culinaires.

Le Défi est ouvert à tout le monde: c'est facile, ludique et ça soutient l'économie des régions du Québec.

On ne rappellera jamais assez les bénéfices de privilégier les produits locaux : consommer des aliments plus frais, cueillis près de leur point de maturité; aller à la rencontre des gens qui nous nourrissent et comprendre leur travail derrière les produits; prendre soin de notre santé et de celle de notre planète, grâce à des méthodes de production plus responsables et une distance plus courte entre la ferme et notre assiette.

Chaque participant choisira son propre défi, et recevra du contenu gratuit pour l'aider à adopter de nouvelles habitudes. En plus d'événements gourmands organisés dans différentes MRC de la région, une nouvelle édition du guide *Manger local* mettra en vedette des producteurs d'ici, des idées de recettes et des astuces pour inciter la population à s'approvisionner localement.



La force du Défi 100 % local c'est d'une part d'être rassembleur grâce à la mobilisation de l'industrie agroalimentaire et de nos mangeuses et mangeurs de partout au Québec, et d'autre part de raviver l'identité culinaire des Cantons-de-l'Est.

Nous invitons tous les producteurs, artisans, épiciers à s'inscrire et aussi à inviter leur entourage et leur clientèle à le faire pour que l'achat local soit plus que jamais compréhensible et accessible pour tous!

Soyez ambassadeur durant tout le mois de septembre avec le mot clé **#defijemangelocal** sur vos publications, et mobilisons-nous, ensemble, pour faire de l'achat local une priorité!